

**DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
DU
21 MARS 2024**

Le Maire atteste la télétransmission au contrôle de légalité de l'ensemble des délibérations, le 29/03/2024
Document affiché à la Mairie pour une durée minimale de 2 mois à compter du 29/03/2024

Conformément aux articles R421-1 à R421-5 du Code de la justice administrative, les présentes délibérations peuvent faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6 Allée de l'Île Gloriette - BP 2411 - 44041 NANTES Cedex 01 - dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification. La juridiction administrative peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens (<https://www.telerecours.fr>)

CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 21 Mars 2024

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Présents : BARBIER Florian, BARRAUD Jacky, BASTIEN Patrick, BELKADI Florian, BOUCHER Yves-Marie, COUÉ Nadine, FONSECA Jorge, PELLETIER Claude, PELLETIER Louissette, RENAUDIN Magalie, TOUCHARD Anne-Laure.

Absents excusés : BOBINEAU Stéphanie,

Absents excusés avec pouvoir : BOUGUÉ Christian à BOUCHER Yves-Marie

Secrétaire de séance : RENAUDIN Magalie

Délibération n°	Objet	Décision du Conseil Municipal
2024MARS-01	ARRÊT DU PROCÈS VERBAL SÉANCE 22 FÉVRIER 2024	Adopté à l'unanimité
2024MARS-02	BUDGET LOTISSEMENT T3 - VOTE DU BUDGET 2024	Adopté à l'unanimité
2024MARS-03	BUDGET LOTISSEMENT T4 - VOTE DU BUDGET 2024	Adopté à l'unanimité
2024MARS-04	BUDGET PRINCIPAL - VOTE DU BUDGET 2024	Adopté à l'unanimité
2024MARS-05	VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2024	Adopté à l'unanimité
2024MARS-06	TRAVAUX MAIRIE - CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LE LOT INFRACTUEUX	Adopté à l'unanimité
2024MARS-07	GUICHET UNIQUE DE L'HABITAT - CHANGEMENT RÈGLEMENT ATTRIBUTION AIDE EMBELLISSEMENT FACADE ET TOITURE	Adopté à l'unanimité

Le Maire, Yves-Marie BOUCHER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 MARS 2024

N° : 2024MARS-01

Nombre de membres

En exercice : 13

Présents : 10

Date de la convocation : 15/03/2024

Objet de la délibération : ARRÊT DU PROCÈS VERBAL SÉANCE DU 22 FÉVRIER 2024

Le 21 Mars 2024 à 20 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Rigole, sous la présidence de Mme Magalie RENAUDIN, 1^{ère} Adjointe au Maire.

Présents : BARBIER Florian, BARRAUD Jacky, BASTIEN Patrick, BELKADI Florian, COUÉ Nadine, FONSECA Jorge, PELLETIER Claude, PELLETIER Louisette, RENAUDIN Magalie, TOUCHARD Anne-Laure.

Absents excusés : BOUCHER Yves-Marie, BOBINEAU Stéphanie, BOUGUÉ Christian

Secrétaire de séance : RENAUDIN Magalie

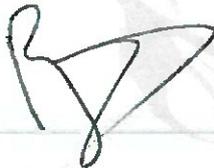
Le Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 22 Février 2024 a été transmis à Mmes et MM. les conseillers municipaux par mail, le 19 Mars 2024.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

✓ **ARRÊTE** le procès-verbal du Conseil Municipal du 22 Février 2024.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Magalie RENAUDIN
Secrétaire de séance



Yves-Marie BOUCHER
Maire de PETOSSE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBER

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 MARS 2024

N° : 2024MARS-02

Nombre de membres

En exercice : 13

Présents : 10

Date de la convocation : 15/03/2024

Objet de la délibération : **BUDGET LOTISSEMENT « LES VIGNES » T3 - VOTE DU BUDGET 2024**

Le 21 Mars 2024 à 20 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Rigole, sous la présidence de Mme Magalie RENAUDIN, 1^{ère} Adjointe au Maire.

Présents : BARBIER Florian, BARRAUD Jacky, BASTIEN Patrick, BELKADI Florian, COUÉ Nadine, FONSECA Jorge, PELLETIER Claude, PELLETIER Louisette, RENAUDIN Magalie, TOUCHARD Anne-Laure.

Absents excusés : BOUCHER Yves-Marie, BOBINEAU Stéphanie, BOUGUÉ Christian,

Secrétaire de séance : RENAUDIN Magalie

Monsieur BEL KADI, Adjoint aux finances, donne lecture du projet du budget Lotissement « Les Vignes » T3, pour l'année 2024.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal **ACCEPTTE** et **VOTE** le budget Lotissement « Les Vignes » T3 tel que proposé :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES				RECETTES			
Article	Intitulé	Observations	Montant	Article	Intitulé	Observations	Montant
002	résultat fonct. reporté	déficit	0,00	002	résultat fonct. reporté	excédent	52 237,77
6015	Terrains à aménager	acquisition du terrain	0,00	7018	vente terrains aménagés	Vente de parcelles	20 000,00
6045	Achat d'études	Architecte, DDE, Géomètre...	0,00	7473			
605	travaux	voirie, VRD,...	57 673,08	774			
627	Frais bancaire	Frais de dossier	0,00	7093			
608/043	frais accessoires	transfert intérêt emprunt	0,00	71355/043	variation terrains aménagés - stock final		20 000,00
71355/042	Variation du stock	Annul stock initial	34 564,69	7598	produits divers de gestion courantes		50,00
65838	Charges diverses de gestion courante		50,00	796/043	transfert charges	transfert int. emprunt	0,00
6811	intérêts emprunt		0,00				
TOTAL			92 287,77	TOTAL			92 287,77

INVESTISSEMENT

DEPENSES				RECETTES			
Article	Intitulé	Observations	Montant	Article	Intitulé	Observations	Montant
001	résultat inv. reporté	déficit	34 564,69	001	résultat inv. reporté	excédent	0,00
1641	emprunt	remboursement capital	0,00	164	Emprunt		20 000,00
	Autres dettes	Avance du BP	0,00	1637	avance commune		0,00
3555/040	Stock final - terrains	intégration du stock final	20 000,00	3555/040	Annul stock initial-Terrains		34 564,69
TOTAL			54 564,69	TOTAL			54 564,69

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Magalie RENAUDIN
Secrétaire de séance

Yves-Marie BOUCHER
Maire de PETOSSE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBER

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 MARS 2024

N° : 2024MARS-03

Nombre de membres

En exercice : 13

Présents : 10

Date de la convocation : 15/03/2024

Objet de la délibération : **BUDGET LOTISSEMENT « LES VIGNES » T4 - VOTE DU BUDGET 2024**

Le 21 Mars 2024 à 20 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Rigole, sous la présidence de Mme Magalie RENAUDIN, 1^{ère} Adjointe au Maire.

Présents : BARBIER Florian, BARRAUD Jacky, BASTIEN Patrick, BELKADI Florian, COUÉ Nadine, FONSECA Jorge, PELLETIER Claude, PELLETIER Louissette, RENAUDIN Magalie, TOUCHARD Anne-Laure.

Absents excusés : BOUCHER Yves-Marie, BOBINEAU Stéphanie, BOUGUÉ Christian,

Secrétaire de séance : RENAUDIN Magalie

Monsieur BEL KADI, Adjoint aux finances, donne lecture du projet du budget Lotissement « Les Vignes » T4, pour l'année 2024.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal **ACCEPTTE** et **VOTE** le budget Lotissement « Les Vignes » T4 tel que proposé :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES				RECETTES			
Article	Intitulé	Observations	Montant	Article	Intitulé	Observations	Montant
002	résultat fonct. reporté	déficit	0,00	002	résultat fonct. reporté	excédent	42 077,62
6015	Terrains à aménager	acquisition du terrain	0,00	7045	vente terrains aménagés	Vente de parcelles	45 000,00
6045	Achat d'études	Architecte, DDE, Géomètre	1 200,00	7473			
605	travaux	voirie, VRD,..	140 000,00	774			
627	Frais bancaire	Frais de dossier	0,00	7083			
608/043	frais accessoires	transfert intérêt emprunt	1 300,00	71355/042	variation terrains aménagés	stock final	222 779,42
71355/042	Variation du stock	Annul stock initial	167 357,04	7588	produits divers de gestion courantes		50,00
65888	Charges diverses de gestion courante		50,00	796/043	transfert charges	transfert int.emprunt	1 300,00
6611	intérêts emprunt		1 300,00				
TOTAL			311 207,04	TOTAL			311 207,04

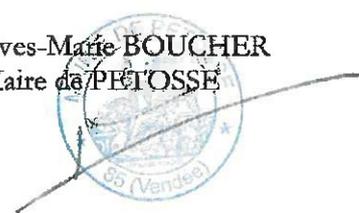
INVESTISSEMENT

DEPENSES				RECETTES			
Article	Intitulé	Observations	Montant	Article	Intitulé	Observations	Montant
001	résultat inv. reporté	déficit	0,00	001	résultat inv. reporté	excédent	82 642,96
1641	emprunt	remboursement capital	27 220,58	164	Emprunt		0,00
	Autres dettes	Avance du BP	0,00	1687	avance commune		0,00
3555/040	Stock final - terrains	intégration du stock final	222 779,42	3555/040	Annul stock initial-Terrains		167 357,04
TOTAL			250 000,00	TOTAL			250 000,00

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Magalie RENAUDIN
 Secrétaire de séance

Yves-Marie BOUCHER
 Maire de PETOSSE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBER

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 MARS 2024

N° : 2024MARS-04

Nombre de membres

En exercice : 13

Présents : 11

Date de la convocation : 15/03/2024

Objet de la délibération : BUDGET PRINCIPAL - VOTE DU BUDGET 2024

Le 21 Mars 2024 à 20 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Rigole, sous la présidence de M. Yves-Marie BOUCHER.

Présents : BARBIER Florian, BARRAUD Jacky, BASTIEN Patrick, BELKADI Florian, BOUCHER Yves-Marie, COUÉ Nadine, FONSECA Jorge, PELLETIER Claude, PELLETIER Louissette, RENAUDIN Magalie, TOUCHARD Anne-Laure.

Absents excusés : BOBINEAU Stéphanie,
BOUGUÉ Christian donne pouvoir à BOUCHER Yves-Marie

Secrétaire de séance : RENAUDIN Magalie

Monsieur BEL KADI, Adjoint aux finances, donne lecture du projet du Budget Principal pour l'année 2024.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal **ACCEPTE** et **VOTE** le Budget Principal tel que proposé :

Envoyé en préfecture le 29/03/2024

Reçu en préfecture le 29/03/2024

Publié le

ID : 085-218501740-20240321-2024MARS04-DE

S²LO

DÉPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT			FONCTIONNEMENT		
		Prévision			Prévision
002	Report déficit de Fonct. 2023	-	002	Report excédent de Fonct. 2023	3 578,39
Chap 11	Charges Générales	117 780,00	Chap 70	Produits de services	25 700,00
Chap 12	Charges du Personnel	171 290,32	Chap 73	Impôts et taxes	283 603,00
Chap 14	Atténuations de produits	1 500,00	Chap 13	Atténuations de charges	400,00
Chap 022	Dépenses imprévues	-	Chap 74	Dotations / Subv	142 200,00
Chap 042	Op ordre (Amort/Cessions)	18 171,61	Chap 042	Op Ordre (Quote part subv)	-
Chap 65	Autres charges de gestion	41 453,52	Chap 75	Autres pûts gestion	8 000,00
Chap 66	Charges financières	11 453,81	Chap 76	Pûts financiers	2,00
Chap 67	Charges Except	1 000,00	Chap 77	Pûts exceptionnels	500,00
023	Vrt à la section d'inv	101 334,13			
	Total	463 983,39		Total	463 983,39
INVESTISSEMENT			INVESTISSEMENT		
		Prévision			Prévision
001	Report déficit de Inv. 2023	0,00	001	Report excédent de Inv. 2023	92 341,23
Chap 16	Amort Emprunt	64 107,74	021	Vrt de la section de fonct.	101 334,13
OP 16	MATERIELS	52 733,00	Chap 10	Dotations, fûs divers (FCTVA, TAM ...)	36 500,00
2051	Concession, droits similaires	0,00	1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	179 018,12
2158	Autres install., matériel et outillage techniques	2 000,00	024	Pûts de cessions	0,00
218	Autres immo corporelles	50 733,00	Chap 13	Subv inv. MATERIEL	20 000,00
OP 12	TRAVAUX DE VOIRIE	303 985,00	Chap 13	Subv inv. VOIRIE	76 144,64
2031	Frais d'études (Amngt Voirie)	10 500,00	Chap 13	Subv inv. BATIMENTS	298 355,64
204182	Immo Subv équipement (Enfouissement Réseaux)	130 000,00			
2128	Agencement - Aménagement terrains	3 486,00	Chap 040	Op Ordre (Amort/Cessions)	18 171,61
2151	TRAVAUX DE VOIRIE	150 000,00	1641	Emprunt	130 000,00
2152	Installation de voirie (Panneaux)	10 000,00			
OP 20	BATIMENTS DIVERS	531 038,63			
2031	Frais d'études	37 691,49			
2313	Aménagement Installation générale (Mairie)	493 347,14			
Chap 040	Op Ordre (Amort Subv)	0,00			
	Total	951 865,37		Total	951 865,37

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Magalie RENAUDIN
Secrétaire de séance



Yves-Marie BOUCHER
Maire de PETOSSE




EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBER

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 MARS 2024

N° : 2024MARS-05

Nombre de membres

En exercice : 13

Présents : 11

Date de la convocation : 15/03/2024

Objet de la délibération : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2024

Le 21 Mars 2024 à 20 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Rigole, sous la présidence de M. Yves-Marie BOUCHER.

Présents : BARBIER Florian, BARRAUD Jacky, BASTIEN Patrick, BELKADI Florian, BOUCHER Yves-Marie, COUÉ Nadine, FONSECA Jorge, PELLETIER Claude, PELLETIER Louisette, RENAUDIN Magalie, TOUCHARD Anne-Laure.

Absents excusés : BOBINEAU Stéphanie,
BOUGUÉ Christian donne pouvoir à BOUCHER Yves-Marie

Secrétaire de séance : RENAUDIN Magalie

Monsieur le Maire expose les dispositions de l'article 1639 A du Code Général des Impôts (CGI) selon lequel le Conseil Municipal vote les taux des taxes foncières et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires avant le 15 avril de chaque année.

Ces taux sont fixés conformément aux articles 1636 B sexies et 1636 B septies du CGI.

Monsieur le Maire rappelle les taux applicables en 2023 :

Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFB)	35,18 %
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	43,66 %
Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires (THS)	16,36 %

Vu l'article 1639 A du Code Général des Impôts,

Vu les articles 1636 B sexies et 1636 B septies du Code Général des Impôts,

Vu l'état de notification des produits prévisionnels et des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2024 (état 1259),

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Fixe les taux applicables en 2024 comme suit

Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFB)	35,18 %
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	43,66 %
Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires (THS)	16,36 %

- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Magalie RENAUDIN
Secrétaire de séance

Yves-Marie BOUCHER
Maire de PETOSSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 MARS 2024

N° : 2024MARS-06

Nombre de membres

En exercice : 13

Présents : 11

Date de la convocation : 15/03/2024

Objet de la délibération : TRAVAUX MAIRIE - CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LE LOT INFRUCTUEUX

Le 21 Mars 2024 à 20 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Rigole, sous la présidence de M. Yves-Marie BOUCHER.

Présents : BARBIER Florian, BARRAUD Jacky, BASTIEN Patrick, BELKADI Florian, BOUCHER Yves-Marie, COUÉ Nadine, FONSECA Jorge, PELLETIER Claude, PELLETIER Louissette, RENAUDIN Magalie, TOUCHARD Anne-Laure.

**Absents excusés : BOBINEAU Stéphanie,
BOUGUÉ Christian donne pouvoir à BOUCHER Yves-Marie**

Secrétaire de séance : RENAUDIN Magalie

Monsieur le Maire rappelle que lors du Conseil Municipal du 11 Janvier dernier, le Conseil a délibéré sur le choix des entreprises pour les lots 1,2,3,4,5,6,7,9,10 et 11.

Le lot 8 étant infructueux, une consultation restreinte a été relancé.

Monsieur le Maire propose de retenir, pour le lot 8 « Électricité », l'entreprise ADES 85 pour 37 084,01 € HT.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide à l'unanimité, dans le cadre du marché de travaux « Réaménagement et rénovation énergétique du bâtiment de la Mairie », de :

- **RETENIR**, pour le lot 8, l'entreprise ADES 85 pour 37 084,01 € HT,
- **DONNE** pouvoir à M. le Maire pour effectuer toutes les démarches s'y afférent.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Magalie RENAUDIN
Secrétaire de séance

Yves-Marie BOUCHER
Maire de PETOSSE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 MARS 2024

N° : 2024MARS-07

Nombre de membres

En exercice : 13

Présents : 11

Date de la convocation : 15/03/2024

Objet de la délibération : GUICHET UNIQUE DE L'HABITAT : RÉVISION DU RÈGLEMENT D'ATTRIBUTION AIDE « EMBELLISSEMENT TRAVAUX DE FAÇADE ET TOITURE »

Le 21 Mars 2024 à 20 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Rigole, sous la présidence de M. Yves-Marie BOUCHER.

Présents : BARBIER Florian, BARRAUD Jacky, BASTIEN Patrick, BELKADI Florian, BOUCHER Yves-Marie, COUÉ Nadine, FONSECA Jorge, PELLETIER Claude, PELLETIER Louissette, RENAUDIN Magalie, TOUCHARD Anne-Laure.

Absents excusés : BOBINEAU Stéphanie,
BOUGUÉ Christian donne pouvoir à BOUCHER Yves-Marie

Secrétaire de séance : RENAUDIN Magalie

Monsieur le Maire rappelle, que dans le cadre du Guichet Unique de l'Habitat de la Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée, la mise en place d'une participation financière de la Commune, en complément de la participation financière de la Communauté de Communes, pour l'aide directe « Façade-Toiture » octroyée aux habitations situées dans le périmètre de centre-bourg de PETOSSE.

Monsieur le Maire informe que la Communauté de communes souhaite changer son règlement d'attribution de ses subventions, et plus particulièrement l'aide complémentaire à l'aide financière « embellissement travaux de façade / toiture » en supprimant la condition « secteur centre bourg », ce qui permettrait à l'ensemble de la commune d'être éligible à ces aides.

CONSIDÉRANT que depuis le début de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat 2020-2025, 3 dossiers ont été présentés sur la commune, que 4 sont en attentes,

CONSIDÉRANT la délibération 2020.OCT-1-04 du 1^{er} Octobre 2020, dans laquelle il a été arrêté le nombre de 15 dossiers sur la totalité de l'Opération,

CONSIDÉRANT la volonté municipale de soutenir les opérations de façade et de toiture pour contribuer à l'embellissement de la commune,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DÉCIDE** d'élargir le périmètre à la commune entière pour l'octroi de l'aide directe « Façade – Toiture ».

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Magalie RENAUDIN
Secrétaire de séance



Yves-Marie BOUCHER
Maire de PETOSSE

